Fiche Pédagogique

Environnement et industrie

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : In person

Contenu pédagogique

Description

Objectifs du parcours
Ce parcours vise à sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux auxquels les entreprises font face aujourd'hui et à explorer des approches innovantes de digitalisation pour répondre à ces défis.

Thématiques abordées

Les enjeux environnementaux
Comprendre les principaux défis écologiques des industries et explorer les solutions numériques permettant d'améliorer l'impact environnemental des entreprises.

Industrie et environnement : le contexte français
Sensibiliser aux réglementations environnementales en vigueur et fournir des pistes concrètes pour une mise en conformité efficace des processus industriels.

Industrie 4.0 et durabilité
Analyser comment l'intégration des technologies de l'Industrie 4.0 permet d'optimiser les ressources, d'améliorer l'efficience énergétique et de réduire l'empreinte carbone des entreprises.

Plateformisation et valorisation des données
Identifier les opportunités offertes par la digitalisation des données environnementales, comprendre les avantages de la plateformisation pour une meilleure collaboration inter-entreprises et mettre en œuvre des stratégies de valorisation des données pour améliorer l'impact écologique.

Public visé

Tout public.

Moyens et supports pédagogiques

Chaque session de formation débute par un tour de table permettant de :

- Vérifier, si nécessaire, les prérequis des participants.
- Rappeler les objectifs pédagogiques ainsi que les compétences visées.
- Identifier les connaissances et compétences déjà maîtrisées par les participants au regard des objectifs de la formation, et adapter le contenu si besoin.
- Recueillir les attentes particulières des participants afin d'ajuster au mieux le déroulé de la session.

Le support de présentation est diffusé durant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Sous le contrôle du formateur/intervenant, l'évaluation des compétences visées est effectuée tout au long de la formation à travers différents moyens et outils, notamment des auto-évaluations, des mises en situation, des exercices pratiques, des jeux de rôle. L'expertise et l'expérience du formateur/intervenant permettent d'apprécier l'atteinte des objectifs visés.

A la fin de formation, le formateur/intervenant valide les compétences dans son outil de gestion et informe le service formation des résultats constatés. Ce dernier délivre un Certificat de réalisation mentionnant l'acquisition des compétences visées. Si l'acquisition d'une compétence ; ou plusieurs, est partielle ou non acquise, le Certificat de réalisation le mentionne. Le Certificat de réalisation, signé par le responsable de l'organisme de formation, est adressé au participant. Le participant, s'il le souhaite, peut le retourner signé.

Les outils utilisés pour l'appréciation de l'atteinte des compétences visées d'un participant peuvent être des auto-évaluations, des mises en situation, des exercices pratiques, des jeux de rôle, des quiz, des QCM, des auto-évaluations. Les outils sont précisés et détaillés dans la fiche pédagogique et/ou le déroulé pédagogique et/ou le support de formation.